

Bibliothèque numérique

medic@

**Motet, Auguste Alexandre. Eloge de
G. Ferrus,...27 mai 1878**

Paris, impr. E. Donnaud, 1878.

Cote : 90945 t. 33 n° 19



(c) Bibliothèque interuniversitaire de médecine (Paris)
Adresse permanente : <http://www.bium.univ-paris5.fr/hist/med/medica/cote?90945x33x19>

19

ÉLOGE

DE

G. FERRUS



Extrait des Annales médico psychologiques

5^e série, tome XX, septembre 1878.

ÉLOGE
DE
G. FERRUS

LU A LA SÉANCE PUBLIQUE ANNUELLE
DE LA SOCIÉTÉ MÉDICO-PSYCHOLOGIQUE DU 27 MAI 1878

PAR

A. MOTET

Secrétaire général de la Société



PARIS
IMPRIMERIE DE E. DONNAUD
1, RUE CASSETTE, 1
—
1878

ELOGE

G. FERRUS

PAR M. L. DE LAUNAY

Le 27 mai 1878, à Paris, à l'occasion de la séance publique annuelle de l'Académie des Sciences et belles-lettres, par M. de Launay, membre correspondant.

PARIS, chez M. L. DE LAUNAY, 10, rue de Valenciennes, 1878.

ÉLOGE

DE

G. FERRUS

MESSIEURS,

On était au lendemain de Waterloo. La splendeur militaire de la France venait de s'abîmer dans un immense désastre. Sur la route encombrée de soldats de toutes armes, marchait l'Empereur. Il n'avait plus pour escorte que les débris du régiment de chasseurs de la garde; au milieu des généraux qui l'entouraient, un jeune homme, l'un de ses médecins par quartier, suivait tristement. Depuis Austerlitz, il avait vécu de cette vie faite de combats et de gloire; pour la première fois, il connaissait les sanglantes horreurs de la défaite; et, dans ses souvenirs de la veille passait, comme dans un rêve terrifiant, l'héroïque mêlée où s'engouffrèrent les régiments. Ses amis étaient morts, il revenait brisé par la douleur et par la fatigue, jetant sur l'avenir un regard sombre, ne se doutant pas alors de la place qui lui était réservée dans le monde médical, de l'importance de la mission qu'il aurait à remplir.

Ce jeune homme, il n'avait pas trente et un ans, c'était Ferrus. Je dois vous parler aujourd'hui de ce savant aussi distingué par les qualités de son esprit que par celles de son cœur. Il appartenait à la Société Médico-psychologique, dont il fut l'un des fondateurs, de rendre à sa mémoire un hommage mérité; et quand vous m'avez fait l'honneur, Messieurs, de me charger du soin de remplir cette tâche, j'ai pensé que mes sentiments de

respectueuse reconnaissance pour Ferrus, de vénération pour son noble caractère, m'élèveraient jusqu'à elle ; qu'il me suffirait presque de suivre pas à pas une existence faite de travail, de dévouement à la science, pour répondre à ce que vous attendez de moi.

Guillaume-Marie-André Ferrus, est né le 2 septembre 1784 à Château-Queyras, dans les Hautes-Alpes. Sa famille, d'origine piémontaise, était depuis longtemps établie à Briançon, où elle jouissait d'une grande considération ; parmi ses ancêtres, on retrouve plusieurs magistrats municipaux, qu'à cette époque on nommait « consuls ». Plusieurs aussi exercèrent la médecine. Son père, riche propriétaire, avait fait en 1793 et en 1794 des fournitures aux armées ; payé en assignats, il fut complètement ruiné ; à l'opulence succédait la gêne. Le jeune Ferrus qui, le jour de la fête de la fédération avait été hissé sur l'autel de la patrie pour y chanter la *Marseillaise*, ne s'aperçut pas trop de ce coup de la fortune ; il trouva dans son oncle maternel, André Fantin, un solide appui. Cet oncle André était médecin de l'hôpital de Briançon ; il le prit avec lui, l'emmena dans son service, et pressentant l'avenir, il voulut faire de son neveu un homme capable de servir utilement son pays. A treize ans, Ferrus allait à l'amphithéâtre, il lui avait fallu vaincre ses répugnances et se soumettre à la rude volonté d'André Fantin qui ne cédait pas devant les premières émotions d'un enfant, dont il connaissait d'ailleurs toute l'intelligence. Un soir, le courage de Ferrus fut mis à une terrible épreuve : on s'était battu tout le jour au Mont-Genèvre, l'hôpital de Briançon était encombré de morts et de blessés : dans l'amphithéâtre trop étroit, les cadavres étaient entassés les uns sur les autres. André Fantin, pensant peut-être qu'il faut apprendre jeune à se vaincre soi-même, envoya Ferrus chercher sa trousse qu'il avait, disait-il, laissée dans la salle des morts. Il fallait obéir : « J'entraî dans cette salle, racontait Ferrus, je tenais à la main une chandelle, dont la lumière vacillante donnait aux objets

d'horribles et fantastiques aspects. Je me tenais immobile près de la porte que j'avais laissée entr'ouverte; je n'osais ni avancer, ni reculer. Un courant d'air froid, tout chargé de vapeurs humides, d'odeur de sang, me fouettait le visage; je fis un effort suprême, j'avançai, rasant les tables, quand tout à coup la porte poussée par le vent, se ferme avec fracas, le bras d'un cadavre se déplace par l'ébranlement produit sous les sombres voûtes, il s'abat sur ma main. Saisi d'horreur, je pousse un cri et je laisse tomber ma chandelle. Je reste seul, dans l'obscurité, pris d'une telle frayeur qu'il m'était impossible de faire un mouvement. Je ne sais combien de temps je restai là, quand on vint me chercher, j'étais plus mort que vil. Le lendemain, je n'avais plus aucun goût pour l'anatomie. Mais l'oncle André ne l'entendait pas ainsi, et plus de force que de bon gré, il me fallut continuer mes études. » Et il ajoutait avec son fin sourire : « C'est égal, de ma vie je n'ai jamais eu aussi peur. »

On comprend ce que dut être une éducation clinique dirigée par un maître d'une fermeté aussi inflexible; quand Ferrus vint à Paris en 1799, c'était déjà un caractère : il savait ce qu'il voulait, arriver vite et bien. Il mena de front ses études littéraires jusque-là fort négligées, et ses études médicales. Il ne perdit pas un jour, pas une heure. A vingt ans, il était docteur en médecine; et, ne voulant pas imposer à son oncle de plus longs sacrifices, il se faisait presque immédiatement recevoir aide-major. On marchait vite dans cette famille d'élite; Ferrus avait un frère aîné qui avait rapidement conquis tous ses grades dans le génie militaire, et qui, à vingt-quatre ans, mourut chef de bataillon au siège de Saint-Jean-d'Acre. Les deux fils, dans une pensée commune de piété filiale, n'avaient qu'un désir, qu'un but, se suffire à eux-mêmes, aider dans la mesure de leurs ressources, leur père pour lequel on avait obtenu une place dans les douanes de Piémont, un frère plus jeune qu'eux, à l'éducation duquel il fallait pourvoir. Aussi Ferrus accepta-t-il avec empressement d'être attaché au

régiment de chasseurs à cheval de la garde impériale, en formation à Versailles. Il était écrit que tous ses débuts seraient difficiles. Le jour même de son arrivée au corps, il est de la part de quelques vieux officiers de la République qui raillaient volontiers les jeunes recrues, l'objet de plaisanteries assez vives : le lendemain, il se battait en duel, et d'un coup d'épée magistral, il imposait silence à son malencontreux provocateur.

A partir de ce moment, la carrière militaire de Ferrus commence ; il fait ses premières armes à Austerlitz, il assiste depuis à toutes les batailles. Larrey, qui l'avait jugé, lui accordait toute sa confiance, et l'avancement du jeune chirurgien fut rapide. A Kylau, il se distingua par un acte de courageux dévouement. Son général, dans une charge, est renversé de cheval et grièvement blessé : il était tombé au pied des Russes immobiles sous la discipline qui leur défendait d'avancer. Ils criblaient de coups de baïonnette le général qui ne pouvait se relever. Ferrus l'aperçoit, il agite son mouchoir blanc, et, sans souci du danger, obéissant à ses sentiments généreux, il s'avance, enlève son général, et après l'avoir arraché à la mort, certaine, immédiate, il le panse, et il a le bonheur de le guérir. Partout, en Autriche, en Hollande, en Russie, il est aux premiers rangs ; acceptant sans se plaindre les fatigues de la vie la plus rude, jusqu'au jour où, malgré son énergie, il est vaincu par la maladie. En Hollande il contracte des fièvres intermittentes et une affection hépatique dont il a souffert jusqu'à la fin de sa vie. En Russie, il est frappé par une congélation heureusement incomplète des orteils, et contraint à son retour en France, de prendre un repos nécessaire. Quand arriva l'abdication de Fontainebleau, il quitta l'armée, mais aux Cent-Jours, il sentit se réveiller pour le grand homme de guerre qu'il avait vu de si près, des sympathies qui ne demandaient qu'une occasion nouvelle de s'affirmer. Il alla retrouver ses anciens compagnons d'armes, reprit au milieu d'eux la place accoutumée ; et, nommé médecin par quartier de l'Empereur, il lui resta fidèle jusqu'au dernier jour.

On peut dire, Messieurs, que son culte dura toute sa vie, que s'il jugeait le souverain avec une sévérité qu'ont imitée les historiens, il appréciait l'homme à sa juste valeur, s'inclinant devant cette mâle intelligence, cette indomptable énergie, qui n'eut qu'une heure de défaillance, celle où Napoléon tenta de se suicider. Ferrus l'excuse dans un langage d'une noble simplicité et que vous me permettrez de vous rappeler. « Quand Napoléon se vit condamné à vivre comme un homme ordinaire et à laisser s'éteindre dans l'inaction ses admirables facultés, lorsqu'il eut à faire un retour complet sur le passé et sur lui-même, des idées de suicide durent le dominer. Les considérations les plus honorables sans doute, mais aussi les plus spécieuses, vinrent, à défaut de motifs suffisamment légitimes, en aide aux sombres dispositions de son esprit; il s'abandonna avec orgueil, pour ainsi dire, à un acte qu'il avait fiétri jadis. Il cherchait à Fontainebleau ce qu'il chercha plus tard à Waterloo dans les carrés éclaircis de son héroïque garde. Son dévouement était noble et réfléchi, car il pensait terminer par sa mort une lutte qui achevait la ruine de la France. Assurément cette complète abnégation, tout en étant condamnable, et par cela même qu'elle est condamnable, n'approche point de la folie. Dans son exil, il subit, sans que son intelligence supérieure s'obscurcît un instant, la douleur d'une affreuse maladie avec toute la fermeté d'un héros et la constance d'un stoïcien. » C'était parler à la fois en médecin et en homme de cœur, c'était juger sans parti pris comme sans faiblesse, une individualité puissante, qui malgré ses fautes, malgré l'influence fatale qu'elle eut sur les destinées de son pays, n'en apparaît pas moins comme l'un des génies les plus prodigieux des temps modernes.

Ferrus, malgré la haute situation à laquelle il était arrivé, n'eut pas un instant d'indécision. Il rentra dans la vie civile; lié d'une étroite amitié avec Rostan, il fut présenté par lui à Pinel, médecin de la Salpêtrière, et dans ce milieu nouveau, docile élève d'un illustre maître, il se livra avec passion à l'étude des maladies mentales; il fut pris tout entier par ses

attachantes recherches; il rêva, lui aussi, d'édifier une science nouvelle sur le terrain exclusif de la psychologie, et ce rêve, il le caressa longtemps, jusqu'au jour où il s'aperçut enfin qu'il manquait d'une méthode scientifique, où il revint à la clinique, dont les enseignements plus sévères et plus sûrs, le préparèrent à remplir avec éclat les fonctions de médecin de la Salpêtrière et de Bicêtre. Adjoint de Pinel en 1818, il vécut huit années auprès de lui; puisant dans un contact journalier avec cette grande intelligence, des notions précises, prenant des habitudes d'observation, devenant un clinicien; et ce qui peut-être ne valait pas moins, apprenant à aimer et à diriger ces malades qui ont toujours besoin d'assistance et de protection. Pinel qui appréciait ses qualités distinguées, voulut plusieurs fois lui donner la place dont il le savait digne: il le proposa jusqu'à trois fois pour le service de Bicêtre. Mais Ferrus avait alors de compromettantes amitiés auxquelles il avait le courage de tenir. Il était de l'intimité de Manuel, dont un contemporain a pu dire que: « c'était un homme d'une intrépidité calme, et d'un cœur patriote et chaud, avec les manières les plus affables, les mœurs les plus douces, une honnêteté de principes toute naturelle, une retenue d'ambition et une modestie singulières. Mais Manuel appartenait à l'opposition libérale, qui tenait en échec les ministres des Bourbons; et c'était une mauvaise recommandation que d'être l'ami d'un homme redouté du pouvoir. Ce ne fut qu'en 1826 que Ferrus passa comme médecin en chef à Bicêtre.

Messieurs, c'est ici que commence la vie publique de Ferrus. Désormais, il va marcher seul, et son activité va trouver l'occasion de se dépenser largement. A peine a-t-il pris possession de son service qu'il conçoit l'idée d'une réforme, et sans se laisser arrêter par les obstacles, il l'entreprend avec une énergie que rien ne lasse: il veut que les aliénés valides et inoffensifs ne soient plus entassés dans les préaux, perdant par une oisiveté stérile ce qui peut encore leur rester d'activité; il veut qu'une occupation leur soit donnée, il veut instituer le travail,

non pas seulement pour répondre à des indications d'hygiène générale, mais pour en faire un mode de traitement. Et comme il arrive aux hommes d'une intelligence droite, aidés par une volonté féconde, il met au service de son idée généreuse une conviction si entraînant que l'administration des hospices cède à ses instances. La ferme Sainte-Anne se réorganise, le mouvement et la vie se répandent sur cette exploitation agricole presque abandonnée jusqu'alors. Les résultats, dès la première année, donnent raison à ses prévisions, et Ferrus peut avec un légitime orgueil montrer tout le bien qu'il a fait, et prouver déjà qu'il avait ces qualités rares d'organisateur, dont il devait plus tard donner toute la mesure. Ce progrès dû à son énergie patiente ne devait pas s'arrêter là : l'idée fit son chemin, trop lentement peut-être ; mais aujourd'hui, dans la plupart des asiles de la France et de l'étranger, les colonies agricoles font partie d'une organisation générale dont il n'est permis de contester ni l'utilité ni les bienfaits. La gloire en revient à Ferrus : nous devons nous montrer jaloux de la lui conserver tout entière. C'était d'ailleurs, un étonnant spectacle que la transformation qui s'opérait sous cette main habile : à des bâtiments délabrés se substituaient des constructions nouvelles, les aliénés les édifiaient eux-mêmes ; sous sa direction, les travaux se succédaient ; bientôt la superficie des terres arables devenait insuffisante pour le nombre croissant des travailleurs, il fallut reprendre des champs sur les territoires de Gentilly, de Montrouge et d'Ivry, créer des ateliers, et dans cette grande ruche humaine jusque-là silencieuse, le mouvement, l'activité laborieuse et féconde réalisèrent en quelques années une des améliorations les plus inattendues. Ce fut comme la continuation de l'œuvre commencée par Pinel, l'interprétation généreuse par le disciple, de la pensée du maître vénéré. Ce n'était pas seulement par cette impulsion vigoureuse que Ferrus révélait ses aptitudes, la largeur de ses vues, les tendances de son esprit inventif. Il avait institué à Bicêtre des conférences cliniques, il devenait un vulgarisateur, il préparait de jeunes

intelligences à une réforme bien autrement importante encore, et qui devait dans un avenir prochain modifier profondément la condition des aliénés en France.

Avant d'arriver, Messieurs, à cette période de la vie de Ferrus, je dois vous parler d'un livre qui est comme la préface de cette grande œuvre ; vous y retrouverez en germe tous les perfectionnements qu'apporteront les années qui vont suivre. Ce livre, paru en 1834, a pour titre : « *Des aliénés* ; » et je ne sais rien de plus touchant que cette simple mention, modestement écrite au bas de la première page : « se vend au profit des pauvres. » C'était les pauvres en effet qui l'avaient inspiré, c'était à leur service que s'était dépensée dans un voyage d'observation scientifique en Angleterre, l'intelligence supérieure de Ferrus, l'expérience administrative de son collaborateur, J. Breton. On ne connaît pas assez aujourd'hui ce travail consciencieux, et c'est justice de signaler l'influence qu'il exerça, au moment où s'élaborait la loi nouvelle sur les aliénés. Sous la forme d'un rapport au conseil général des hospices, se trouvent condensés des aperçus critiques, des vues nouvelles, des considérations de l'ordre le plus élevé. La manière dont s'exerce la charité publique en Angleterre est, de la part de Ferrus, le sujet d'appréciations impartiales ; il rend hommage au sentiment qui relie entre elles toutes les classes de la société anglaise, « celui de soustraire l'homme au malheur, de l'empêcher de compromettre sa dignité par une mendicité honteuse. » En comparant entre eux les résultats obtenus par l'initiative privée, et par l'autorité publique, Ferrus reconnaît que le même but est atteint par des procédés différents. Chaque peuple apporte dans l'œuvre de l'assistance publique, ses habitudes, ses tendances, il y imprime fortement la marque de son caractère : Ferrus ne veut pas juger lequel des deux pourra dépasser l'autre, il ne veut pas faire autre chose que rechercher ce qui est bon, ce qui est utile, faire profiter l'administration des hospices qui l'envoie, de l'expérience acquise par une étude attentive.

Les asiles d'aliénés d'Angleterre devaient surtout l'attirer. Il en visita un grand nombre, et ne se montra pas satisfait de leur installation. A ce moment, en effet, les asiles semblaient répondre à une seule préoccupation, celle de cacher les aliénés à tous les yeux et de garantir la société aussi bien que les malades des écarts de leur délire. C'était moins un moyen de traitement qu'une précaution sévère, et les médecins se plaignaient hautement des dispositions intérieures qui ne permettaient ni le classement méthodique des malades, ni la séparation nécessaire des sexes. Ils y suppléaient de leur mieux par les soins les plus bienveillants, les mieux entendus. Si Ferrus admire l'esprit d'initiative qui, pour la nation anglaise, pourvoit avec une inépuisable libéralité à la fondation, à l'entretien des établissements charitables, il croit aussi que Paris peut soutenir la comparaison. Sa conclusion est pleine de modération et de sagesse : « Concluons donc, dit-il, que les institutions de chaque peuple doivent modifier le caractère de ses établissements charitables ; qu'en cherchant à profiter des essais tentés heureusement chez les étrangers, il faut s'abstenir de les adopter sans modifications ; que dans deux contrées même voisines, des fondations ayant le même objet, peuvent être différentes dans leurs formes et leurs détails sans qu'il soit possible d'accorder une préférence exclusive à l'une d'elles. »

Dans la seconde partie de ce livre, Ferrus étudie l'organisation des asiles d'aliénés en France. Après un historique rapide, où les immenses services rendus par Pinel et Esquirol sont appréciés avec un sentiment de profond respect, il entre résolument dans la critique de ce qui existe, dans l'exposé de ce qui doit être fait. En lisant ce travail, on ne peut, Messieurs, se défendre d'une pénible émotion ! le sort des aliénés en France, en 1819 était déplorable ; dans un mémoire présenté par Esquirol au Ministre de l'intérieur, le mal était signalé sous les couleurs les plus sombres, et le tableau n'était malheureusement que trop vrai. Sous toutes ses faces, la question de l'assistance des aliénés se montrait pressante ; il fallait arracher au

plus tôt ces malheureux malades aux cachots et aux fers, aux prisons et aux quartiers d'hospices. La voix d'Esquirol fut entendue, il obtint quelques améliorations, mais il était réservé à Ferrus de les obtenir plus larges et plus complètes; mieux que personne il était préparé à les indiquer et à les poursuivre, et toute une partie de sa vie fut consacrée à cette œuvre de charité, de science, de progrès.

Tous les détails lui étaient familiers, organisation matérielle des services, prescriptions d'hygiène générale et de régime, moyens de discipline et de traitement, sont étudiés par lui avec une haute compétence; et, sans parti pris, sans prétention exagérée de tout modifier d'un seul coup, il présente ses vues, appelle la discussion, et donne à ses idées une forme si simple, si claire, que la conviction se fait sans effort dans l'esprit de ceux qui l'écoutent. En rendant compte des résultats de l'enseignement clinique qu'il avait inauguré à Bicêtre en 1833, il s'applaudissait d'avoir introduit dans son service la jeunesse laborieuse. « La nouveauté du sujet, faisant oublier, sans doute, la distance qui sépare cet hospice de Paris, attire à mes visites, je dois le dire, un assez grand concours d'auditeurs, et nul inconvénient n'en est résulté, chacun des assistants a su apprécier la difficulté de notre position, aucun d'eux n'a adressé de questions aux malades; ceux-ci, de leur côté, pris avec adresse et douceur, trouvent pour la plupart des charmes à nos conversations; quelquefois même, ils vont au devant de mes interrogations et de notre examen, tant ils sont empressés de se justifier, devant des étrangers, de leur présence dans la maison et d'expliquer les motifs de leurs actions. Ils donnent ainsi par leurs discours, des descriptions bien plus vraies, bien plus animées que je ne le saurais faire, des diverses espèces de délires. Je puis l'affirmer aujourd'hui sans crainte d'être démenti, à quelques ménagements près, la médecine clinique peut être enseignée sans inconvénient, comme avec d'autres malades. » Nous avons connu des jours qui ne sont pas encore bien éloignés de nous, où ces paroles

si sages n'eussent pas été écoutées; où le silence fut durement imposé dans ces lieux mêmes qui avaient vu naître l'enseignement clinique des maladies mentales, où des voix respectées s'étaient fait entendre, où s'était formée toute une génération d'hommes qui rendit à notre pays les plus éclatants services, lorsque plus tard, sous la main énergique de Ferrus se réorganisèrent nos asiles.

Si l'installation des maisons d'aliénés était alors insuffisante, la législation l'était bien plus encore. Le code civil avait pourvu à l'interdiction, mais nulle part il n'avait rien édicté sur le mode de placement dans les maisons spéciales, sur la conservation des biens des aliénés. Ferrus avait constaté les mêmes lacunes en Angleterre, il s'éleva contre un pareil abandon et formula dans quelques articles, un projet de loi dont l'élaboration définitive devait être retardée de quelques années encore. Mais il eut l'honneur de prendre la part la plus active à ce grand travail qui a servi depuis de modèle à des nations voisines, qui a résisté à des attaques aussi injustes que passionnées, qui, enfin, pour n'être pas parfait, comme toutes les œuvres humaines, était conçu cependant dans un esprit assez large, assez généreux, assez prévoyant, sauvegardait si bien la liberté individuelle, pour que pas une des revendications qui se sont produites n'ait pu soutenir un examen impartial.

Ce fut, Messieurs, une satisfaction profonde pour Ferrus que d'aider enfin à la préparation d'une loi dont il avait indiqué l'opportunité. Il se trouvait alors dans des conditions exceptionnelles de compétence et d'autorité. En 1836, il avait, non sans regret, quitté son service de Bicêtre, et accepté les fonctions d'inspecteur général des établissements d'aliénés. Ce qu'il avait vu lui avait démontré, avec la nécessité des réformes, l'impérieux besoin de rassembler sous la même main des éléments épars. Il avait trouvé, en province, des établissements mal construits, mal administrés, ayant la prétention de vivre indépendants, et tout disposés à résister à un contrôle

général. La seule disposition générale applicable aux asiles était plutôt une loi de police qu'une loi d'assistance et d'humanité. La loi des 16-24 août 1790 comprenait au nombre des objets de police confiés à la vigilance de l'administration, « le soin d'obvier ou de remédier aux événements fâcheux qui pourraient être occasionnés par les insensés ou les furieux laissés en liberté, » et dans les années suivantes on ne s'occupait que « des dommages qui pourraient être causés par les insensés ou les furieux. » Le seul progrès qui ait été timidement réalisé, le fut à Paris, par l'ordonnance du Préfet de police, M. de Belleyne, en date du 9 août 1828. Dès que Ferrus fut entré en fonctions, puissamment soutenu par M. Thiers qui l'honorait de son amitié, il sollicita des ministres une étude approfondie; en 1836 le conseil d'Etat se mit à l'œuvre, et le 6 janvier 1837, M. de Gasparin présentait à la Chambre des députés un projet, dont les dispositions principales étaient écrites depuis 1834 dans le livre de Ferrus. Vous savez, Messieurs, quelles furent les phases de cette lente incubation. La loi fut promulguée le 30 juin 1838, Ferrus avait désormais des pouvoirs nettement définis, il avait la volonté de s'en servir au profit de la cause qu'il avait ardemment défendue; sans hésitation il se mit à l'œuvre. Ce fut, Messieurs, un travail de géant sous lequel eût plié un caractère moins énergique que le sien. Mais les difficultés ne l'arrêtaient pas : la lutte stimulait son activité, il brisait les obstacles. Cet homme, d'un esprit souple et fin, d'une bonté rare, devenait quand il le fallait, d'une indomptable ténacité. On le vit ramener sous le joug de la loi nouvelle les administrations départementales, les établissements indépendants jusque-là, qui ne voulaient pas accepter une règle commune. Il fit pénétrer avec lui, l'ordre, la discipline; et, jamais lassé tant qu'il lui restait quelque bien à faire, il eut le mérite et la gloire de mener à bonne fin une des entreprises les plus vastes qu'il soit donné à un homme de conduire. Il y révéla de merveilleuses aptitudes d'organisateur : il était doué d'une perspicacité étonnante, d'une ampleur de vues remarquables.

Il abandonnait volontiers les détails pour se préoccuper d'abord des grands côtés des questions, et quand il avait délimité par de larges traits le plan qu'il voulait qu'on suivit, quand il s'était senti compris, il aimait à laisser une part aux médecins qu'il avait choisis. Aussi, Messieurs, était-il entouré de respects et d'affections; c'était moins un maître qui s'imposait, qu'une intelligence d'élite ramenant à elle, sans effort, par sa seule supériorité, toutes les volontés, tous les dévouements. Nul ne songeait à contester son autorité; solidement fondée sur sa valeur personnelle, elle se doublait de sa foi dans l'importance de sa mission; il marchait droit devant lui, simplement, mais avec une mâle fierté, en homme qui sait l'importance de sa tâche, et qui se sent assez de force pour la bien remplir.

Lorsque Ferrus quitta Bicêtre, son service fut partagé entre Voisin et Leuret. Le premier, son disciple, animé des mêmes sentiments généreux, continua son œuvre; élevé à l'école de Pinel et d'Esquirol, il avait les mêmes principes, et son inaltérable bienveillance alliée à une fermeté sans rudesse, maintenait dans sa section une discipline qui n'était pas trop sévère. et qui associait heureusement les travaux intellectuels aux travaux manuels de la ferme Sainte-Anne. Le second, Leuret, nature ardente, aimant et cherchant la lutte, rompit ouvertement avec les habitudes passées. Pour lui, l'aliéné devait être réduit par l'intimidation, la crainte, la terreur. Il combattait pour ainsi dire corps à corps, et quand il avait obtenu par la contrainte, des concessions qui rarement étaient durables. Il proclamait ses succès, il critiquait avec une vivacité passionnée les méthodes de traitement qu'on avait employées avant lui, qu'on appliquait encore auprès de lui. Autant Voisin était respectueux pour Ferrus, autant Leuret était acerbe; ses attaques seraient restées sans réponse, Ferrus n'était pas homme à s'en émouvoir, si les journaux de médecine, la *Gazette Médicale* entre autres, n'avaient pas prêté leur publicité à une polémique d'autant plus vive qu'elle était entretenue par de juvé-

niles ardeurs. Ce fut l'un des nôtres, le compatriote de Ferrus, je puis bien dire aussi son élève, c'est un titre dont il s'honore aujourd'hui, M. Billod, qui releva le défi ; dans une lettre en réponse aux articles de M. Lisle sur le régime moral auquel sont soumis les aliénés de l'hospice de Bicêtre, en 1844, il fit justice de prétentions exagérées ; reprenant de haut la question, il s'appuya sur l'autorité des maîtres, Pinel, Esquirol, Falret, Voisin, et démontra, la statistique à la main, qu'une doctrine qui soulevait contre elle des réprobations presque unanimes, n'avait pas le droit de s'imposer, qu'il ne suffisait pas d'affirmer, qu'il fallait apporter des preuves ; et dans cette lutte dont le souvenir est arrivé jusqu'à nous, dont Voisin, notre regretté collègue ne parlait pas sans émotion, la victoire resta du côté de ceux qui avaient comme Ferrus, le sentiment du devoir et du respect, en présence de la plus grande des infortunes. Le temps a passé sur ces discussions où deux doctrines opposées se heurtaient sur le même théâtre ; que reste-t-il aujourd'hui de la méthode de Leuret ? Rien, tant il est vrai que les moyens violents ne peuvent servir à fonder un édifice durable, et que les systèmes excessifs n'ont qu'une existence éphémère. « Les longs raisonnements, disait Falret dans ses considérations générales sur les maladies mentales, augmentent la confusion, le désordre de l'esprit, et lorsqu'ils sont accompagnés de menaces, ils provoquent les passions violentes ou la dissimulation, c'est assez dire que nous n'approuvons pas la formule de l'intimidation et du syllogisme coup sur coup. » M. Billod eut raison de s'emparer de cette phrase, elle était entre ses mains une arme dont il sut habilement se servir, et nous avons relevé avec une satisfaction profonde la trace de son intervention hardie dans ce grand débat. Sa reconnaissance, son affection pour Ferrus, y trouvaient leur compte, c'était pour lui l'occasion heureuse de défendre un maître vénéré, d'affirmer des convictions scientifiques, qui ont été la règle de toute sa vie.

Ferrus n'avait pas le loisir de se mêler à ces luttes. Il allait

avoir à prendre sa place dans un débat d'une importance bien autrement grande. M. Duchatel, ministre de l'intérieur, qui l'avait vu à l'œuvre, qui savait tout ce qu'on était en droit d'attendre de lui, rendait le 4 juin 1845 un arrêté par lequel « Ferrus réunissait à son service, l'inspection du service médical des maisons centrales de Hagueneau, Ensisheim, Loos, Clermont. » Il était admirablement préparé à remplir ces fonctions nouvelles : on se souvenait d'un remarquable rapport présenté par lui en 1834 à l'Académie de médecine consultée par le ministre de l'intérieur sur la situation sanitaire des maisons centrales, sur les moyens de l'améliorer. Mais ce rapport, malgré ses conclusions nettes, précises, ne fut pas immédiatement suivi des réformes indiquées. Toutefois, l'opinion de l'Académie de médecine ne fut pas sans influence sur les modifications ultérieures apportées au régime des maisons centrales. Il fallut attendre quelques années encore, jusqu'au jour où la question pénitentiaire se dressa tout à coup, pressante, devant les pouvoirs publics. Après de longs retards, il se passa pour elle ce qui venait de se produire pour la question des aliénés ; il ne fut plus possible de l'éluder, et les problèmes, hérissés de difficultés sans nombre, surgirent de tous côtés. Pour la première fois on s'aperçut que tout n'était pas fini quand le code pénal avait prononcé la sentence ; que, si la société avait le droit de punir, un devoir parallèle s'imposait à elle, celui de surveiller l'application de la peine : le problème se compliquait alors d'une appréciation que, ni le pouvoir administratif, ni le pouvoir judiciaire n'étaient aptes à formuler. Des améliorations étaient réclamées, ni les criminalistes, ni les administrateurs n'étaient d'accord ; les divergences d'opinions les plus accusées se produisaient à l'occasion des doctrines pénitentiaires. On allait volontiers aux extrêmes, et avec un engouement contre lequel Ferrus eut le courage de lutter, on semblait disposé à emprunter à l'Amérique un système que condamnaient nos mœurs. L'heure était venue de permettre aux médecins d'intervenir dans un débat qui mena-

cait de s'éterniser sans profit, la question n'étant étudiée que par un seul de ses côtés. Ce fut l'honneur de Ferrus de reprendre les considérations qu'il avait déjà fait valoir en 1834, et d'insister sur la nécessité absolue d'agir à la fois sur le physique et sur le moral des détenus, de faire marcher d'accord l'intérêt de leur santé et l'intérêt de leur amendement. Mais pour arriver à une réforme d'ensemble, il ne suffisait pas d'étudier la question à un point de vue purement spéculatif, il fallait entrer dans les détails, pénétrer dans les secrets de la vie prisonnière, connaître l'état intellectuel et moral des détenus, et pouvoir venir dire : « Ces hommes pour lesquels le châtimement est le même, différent entre eux, par le degré de leur intelligence, par le degré de leur moralité, par le degré de leur perversité. En les frappant tous de la même peine, vous ne tenez aucun compte de ces différences, vous châtiez au hasard. »

Les criminalistes ne pouvaient accepter des distinctions pareilles, elles ruinaient leurs théories ; elles supposaient d'ailleurs une étude individuelle de chaque détenu qui ne peut être faite que dans des conditions d'observation toutes spéciales ; or Ferrus avait patiemment poursuivi cette étude ; il y avait apporté les procédés scientifiques auxquels l'avait initié son service de Bicêtre, et lorsqu'en 1850, parut son livre : « *Des prisonniers, de l'emprisonnement et des prisons* », il fut accueilli par le monde médical avec une faveur méritée. D'un autre côté, les critiques ne lui furent pas ménagées ; les idées qu'il émettait troublaient les esprits inquiets ; beaucoup craignaient qu'on ne courût à des mésaventures, et tenant pour suspectes des opinions dont la nouveauté les surprenait, ils essayèrent d'enrayer un mouvement qu'ils se sentaient incapables de diriger. D'autre part les questions politiques vinrent absorber l'opinion publique. On était au début d'un nouveau règne ; le travail de Ferrus ne profita pas au temps pour lequel il avait été préparé. Mais il n'est pas permis à quiconque s'occupe des questions pénitentiaires de ne pas le connaître ; et pour ma part, je ne saurais

assez dire mon admiration pour cet esprit si souple, si distingué, s'accommodant avec une égale supériorité aux questions d'ordre médical comme aux questions d'ordre social, les traitant les unes après les autres avec une vigueur, une originalité de pensée peu communes. Ce qui rend ce livre particulièrement attrayant pour nous, c'est l'adaptation des connaissances spéciales de Ferrus à l'examen de la population des prisons ; il semble qu'il soit en possession d'un critérium d'une précision absolue : il touche d'une main habile aux questions de la folie pénitentiaire, du suicide dans les prisons, à l'organisation du travail ; il s'élève aux considérations les plus hautes sur les devoirs du directeur, il lui trace en maître la ligne de conduite qu'il doit suivre, lui conseillant de n'oublier jamais « qu'il doit se partager également entre les obligations répressives que l'intérêt social impose et les adoucissements que réclame l'humanité ; lui montrant enfin qu'il est placé entre les condamnés et le monde, pour y préparer leur retour par le repentir et par l'amendement. » On conçoit, d'ailleurs, quelle importance Ferrus devait attacher à ces délicates fonctions, lorsqu'on sait que, dans son système, le directeur doit s'appliquer à connaître individuellement les détenus, étudier leur moral, sonder leur caractère, rechercher leurs antécédents, juger par une observation attentive de leur degré de corruption ou de leurs tendances d'amendement.

C'est à l'aide, en effet, de cette observation que se peuvent appliquer les principes de Ferrus. Je n'ai pu, Messieurs, entrer dans les détails, ni vous parler des différents systèmes pénitentiaires sur lesquels ont porté ses critiques, mais il ne m'est pas permis de passer sous silence la partie la plus originale de son livre, celle qui contient l'étude médico-psychologique du détenu.

C'était, Messieurs, une innovation hardie, que de vouloir substituer à une confusion systématique, un choix préparé par une étude sévère. A quoi bon, disait-on, ces exagérations d'une philanthropie aventureuse ? — Aux mêmes délits doivent correspon-

dre les mêmes peines, la loi n'a rien à faire de vos distinctions subtiles. — Ferrus répondait : « J'ai vécu au milieu des prisonniers, je les ai observés avec soin, je les ai patiemment suivis ; j'ai trouvé chez eux tout aussi bien que dans la vie libre, des types répondant à des organisations physiques, intellectuelles et morales, différentes les unes des autres. Quelles que soient les diversités, j'ai pu ramener l'ensemble des détenus à trois catégories principales, dont il est nécessaire de tenir compte dans l'application de tout système pénitentiaire. » — Et il constituait ainsi ses trois groupes :

1^o Condamnés pervers, énergiques et intelligents, qui péchent sciemment, soit par organisation, soit par système.

2^o Condamnés vicieux, bornés, abrutis ou passifs, entraînés au mal, non pas par absence de discernement, mais par indifférence pour la honte comme pour le bien.

3^o Condamnés ineptes ou incapables, à intelligence obtuse et dépourvue d'industrie, qui n'ont jamais parfaitement apprécié la portée de leurs actes, qui ont subi, pour la plupart, différentes condamnations, sans les redouter, sans les comprendre.

Et avec la conviction du savant qui vient de découvrir une vérité nouvelle, Ferrus adapte à chacune de ces catégories le mode d'expiation qui lui semble le plus équitable. J'aurais voulu, Messieurs, pouvoir céder à mon penchant, et suivre Ferrus dans une étude devenue pour moi particulièrement attachante ; mais je ne dois pas oublier que dans cette existence si bien remplie, je n'ai pas le droit de m'arrêter à une période plutôt qu'à une autre, vous me sauriez mauvais gré d'un choix qui semblerait une préférence, lorsqu'il me reste encore sur un inépuisable sujet, tant de choses à vous dire.

Je ne vous ai parlé, Messieurs, que de la vie administrative de Ferrus ; entraîné par elle, je n'ai pu vous faire connaître l'homme privé, que ses occupations multipliées arrachaient trop souvent à sa famille, à ses amis, à la clientèle la plus distinguée. Laissez-moi le surprendre dans l'un de ces moments, trop

rare à son gré, où, revenu au milieu des siens, il apparaissait sous un jour tout nouveau.

D'une physionomie intelligente et vive, d'une exquise urbanité de manières, Ferrus était un des hommes les plus séduisants qu'on pût rencontrer. Il aimait à causer, et mêlé aux événements d'une époque particulièrement tourmentée, sa causerie fine, alerte, était émaillée de piquants récits sur les hommes et sur les choses. Il avait beaucoup vu, et servi par une remarquable mémoire, par un jugement droit et sûr, il savait d'un mot, caractériser une situation. Son cœur honnête et bon, ne connaissait point l'envie, tout ce qu'il avait fait, il le disait, simplement ; il était l'ami des hommes les plus illustres, il marchait de pair avec eux, et jamais il n'en conçut d'orgueil ; ne trouvant rien de meilleur que de mettre son intelligence, son activité, son dévouement au service des causes justes, il prit une large part à toutes les améliorations, à tous les progrès, qu'il avait sollicités des premiers. Travailleur infatigable, il apportait dans toutes les questions soumises à son examen, une compétence que nul ne songeait à discuter.

Il s'était acquis une légitime influence, et la considération dont il jouissait lui permettait d'obtenir ce qu'on eût peut-être refusé à d'autres. L'Académie de médecine se l'était attaché en 1823 comme membre associé résidant ; le 3 juin 1831, il devenait membre titulaire, et sa nomination était consacrée par son remarquable rapport sur la situation des maisons centrales en France. Il montrait déjà la connaissance approfondie de ces questions qu'il devait reprendre plus tard avec autant d'autorité que d'éclat.

Les hautes fonctions dont il fût investi, qu'il remplît avec tant d'honneur, furent pour lui l'occasion de recherches et de travaux d'une importance considérable. Ils lui valurent en 1840 le titre d'officier de la Légion d'honneur, il était chevalier de cet ordre depuis le 5 juin 1809 ; après Wagram, l'Empereur avait attaché lui-même sur sa poitrine ce qu'on appelait l'Etoile des braves ; deux fois il avait été proposé pour cette distinction, mais il était

si jeune qu'il dut attendre, son mérite fit oublier vite une réserve qu'on ne gardait qu'à regret. Ferrus était, d'ailleurs, un de ces hommes qui s'imposent par leur valeur personnelle, et qui d'emblée dominent toutes les situations. Le 48 mai 1832, il était nommé médecin consultant du Roi ; l'année suivante il entra au conseil supérieur de santé, et partout il était accueilli comme un maître, sa parole était écoutée, ses conseils étaient suivis, tant son expérience était vaste, tant ses connaissances et ses aptitudes étaient variées, tant il savait mettre de clarté persuasive dans l'exposé de ses idées.

Son expérience clinique, son aménité de caractère, les ressources de son esprit, le servaient merveilleusement auprès de ses malades. Il apportait tant de bienveillance et tant de tact, il mettait tant de finesse dans l'examen des aliénés, il savait si bien, au milieu des difficultés que créent, soit la nécessité du placement, soit la volonté arrêtée d'une famille de conserver son malade auprès d'elle, trouver les arguments qui décident, les paroles qui encouragent, qui soutiennent, qu'il restait le guide de ceux qui l'avaient appelé. Ses conseils étaient recherchés par tous les médecins prisés avec la folie, et qui se sentaient désarmés contre elle. Il jugeait d'un coup d'œil rapide et sûr, et quand il donnait son avis, on le suivait toujours, son autorité était faite non pas de morgue hautaine, mais de simplicité, de bonhomie, doublées par un savoir profond, par une justesse de vue remarquable. Ses certificats, ses rapports étaient des modèles de précision, d'analyse ; et devant les tribunaux, comme dans la famille, il était respectueusement écouté. Mais, ces satisfactions de la vie publique n'étaient pas celles qui lui tenaient le plus au cœur. Ferrus avait été un fils dévoué ; il avait en réserve des trésors de tendresse, il les dépensait largement ; aussitôt qu'il fut rentré dans la vie civile, et que son existence matérielle fut assurée, il fit venir auprès de lui toute sa famille, sa grand'mère, sa tante André Fantin, son jeune frère : il était heureux du bien qu'il répandait autour de lui, c'était sa manière de se souvenir de ce qu'il devait à son

oncle, il payait avec usure. Il trouva sa récompense dans une union qui lui donna de longues années de bonheur. Au mois de décembre 1826, il épousait Berthe-Juliette Dubois, veuve de Bédard. Trois enfants venaient avec elle s'associer à son foyer, de plus elle lui donna un fils ; Ferrus fut le père le plus aimant, le plus tendre, et c'était un spectacle touchant que celui de ce jeune chef de famille, couvrant d'une affection et d'une protection égales ces fils que leur mère confiait à son cœur généreux et bon. — Devenus des hommes, il lui gardent un respectueux et reconnaissant souvenir. La présence au milieu de nous de M. André Ferrus, son fils, est un acte de piété filiale, qui donne un caractère plus solennel encore à l'hommage que la Société médico-psychologique a voulu rendre à la mémoire de Ferrus.

Nous avons répondu à leurs sentiments et aux vôtres, en faisant un retour sur le passé, en demandant des enseignements à une vie si pleine qu'on s'étonne aujourd'hui qu'un homme ait pu suffire à un pareil labeur. Il fallait la prodigieuse activité de Ferrus pour répondre à tant et à de si graves préoccupations. Elles ne l'absorbaient pas cependant tout entier, et lorsqu'au mois de décembre 1847 se constituait la Société médico-psychologique, vous savez, Messieurs, qu'il avait été l'un des plus ardents promoteurs d'une idée qu'il savait à la fois juste et bonne. Il voulait créer un centre de travaux, rapprocher des hommes ayant les mêmes goûts, les mêmes aptitudes, cultivant les mêmes branches des sciences médicales ; il pensait qu'il était utile d'établir avec l'expérience de tous un fonds commun où chacun pût venir puiser, et rencontrant dans la Société des Annales médico-psychologiques des hommes que nous nous honorons de voir aujourd'hui à notre tête, il eut la rare bonne fortune de contribuer à fonder une Société, la nôtre, en possession immédiate d'un organe de publicité justement estimé, que dirigeait déjà, que dirige toujours notre vénéré président M. Baillarger ; il se fit, sans effort, une association puissante entre des savants également honnêtes, également laborieux : le succès couronna cette entreprise ; il n'en pouvait être autrement, lorsque cette

Société naissante comptait des philosophes comme Buchez, des écrivains comme Cerise, Peisse, des cliniciens comme Baillarger, Falret, Morel, Parchappe, Voisin, des administrateurs comme Ferrus. — Ces noms, Messieurs, viennent s'inscrire d'eux-mêmes, et j'en pourrais doubler la liste, si je ne savais que les vaillants collaborateurs des premiers jours soutiennent encore avec éclat cette tradition récente, et ne veulent pas être loués d'un concours dont ils ont pris l'habitude, qui n'est de leur part qu'un hommage rendu à la science de la pathologie mentale.

Vous vous souvenez, Messieurs, de ce que Ferrus était pour nous, de ce qu'il a fait pour la Société. Il prenait une part active à toutes les discussions, il y apportait cette sagacité, cette finesse, cette expérience consommée qui donnait une autorité si haute à sa parole. Il s'était si bien identifié avec son œuvre, il avait tant à cœur sa prospérité, qu'il voulait lui assurer le patronage même de la Faculté de médecine. Il avait obtenu de Paul Dubois que les séances eussent lieu dans la salle des thèses. Nous étions à bon droit fiers de cette attache semi-officielle; il ne nous eût pas blâmés de la rompre le jour où nous avons pu croire que l'hospitalité nous était moins libéralement accordée.

Mais ce n'était pas seulement par un concours personnel que Ferrus voulait nous être utile. Lorsqu'il avait été chargé d'étudier le crétinisme, après la publication de son travail en 1851, il avait compris que ce sujet si vaste appelait de nouvelles recherches, il voulait les encourager, et stimuler le zèle par une récompense qu'il vous demandait de décerner avec lui. En 1855, vous acceptiez l'offre qu'il faisait généreusement d'une somme de 500 francs, à décerner comme prix à l'auteur du meilleur mémoire sur une « Etude médico-psychologique du crétinisme » et dans son programme, il demandait qu'une large place fût faite à l'étiologie, à l'anatomie pathologique et à la prophylaxie. La question dut être remise au concours en 1858, elle fut alors formulée dans ces termes : Examen comparatif du crétinisme, de l'imbécillité et de l'idiotie, au point de vue de l'étiologie, de

la symptomatologie et de l'anatomie pathologique. Le prix ne fut pas donné cette fois encore; mais une médaille d'or de cent francs fut accordée à M. Manuel Leven, alors interne des hôpitaux. MM. Belhomme et Archambault avaient désiré s'associer à la pensée de Ferrus, ils avaient mis à votre disposition une nouvelle somme de mille francs, et le concours pour le prix Ferrus-Belhomme-Archambault fut ouvert. En 1865, M. le Dr Saint-Lager, de Lyon, vous adressait un excellent travail, et recevait de vous, sur les conclusions du rapport qui vous était présenté par M. Baillarger, une récompense méritée. Mais déjà deux des donateurs n'étaient plus là pour applaudir aux succès du lauréat. Archambault et Ferrus avaient disparu: l'un plein de vie, avait été emporté avant l'heure, par une affection aiguë qui brisa d'un coup sa robuste constitution; l'autre, Ferrus, l'avait précédé, succombant à une lésion cérébrale dont on avait pu, dès les premières heures, reconnaître toute la gravité. Depuis quelque temps déjà sa santé était chancelante. A peine venait-il d'être nommé Commandeur de la Légion d'honneur, récompense si légitime de ses immenses services, qu'il commença à souffrir d'une affection hépatique dont il portait depuis longtemps le germe, qui s'était réveillée par accès, mais qui n'avait jamais été assez grave pour enrayer son activité. L'âge était venu, sans porter toutefois atteinte à son intelligence; il conçut la pensée de mettre de l'ordre dans ses travaux, de les réunir pour laisser après lui la trace de son passage. Mais il était arrivé à Ferrus ce qui arrive à tous les hommes qui se dépensent sans compter et auxquels la multiplicité des occupations de chaque jour enlève tout loisir. Il n'avait que des notes éparses, que des ébauches incomplètes; les sujets les plus divers, se présentant à lui au hasard de ses observations quotidiennes, l'avaient attiré tour à tour, sans le fixer jamais; il lui eût fallu plusieurs années d'un travail sans trêve pour compléter une œuvre qui nécessairement manquait de cohésion. Il n'eut pas le temps: une hémorrhagie cérébrale le terrassa tout à coup, à l'heure où, en pleine possession de lui-même, il sem-

blait qu'il dût nous être conservé longtemps encore. — Le 23 mars 1861, Ferrus succombait. Des mains amies ont essayé d'arracher à l'oubli des matériaux patiemment amassés; à regret, la tâche a dû être abandonnée. L'intelligence qui les avait préparés, qui seule pouvait les mettre en ordre, s'était prématurément éteinte; il était téméraire de substituer une pensée étrangère à l'inspiration première, ce fut un acte de pieux respect que de s'arrêter dans une entreprise que les amitiés les plus dévouées se sentaient impuissantes à réaliser comme il le convenait, pour le nom, pour la gloire de Ferrus.

Pour nous, Messieurs, cette œuvre posthume n'eût rien ajouté à l'estime, à la vénération que nous inspire Ferrus. Dans cette existence toujours utile, de quelque côté qu'on l'envisage, on trouve à toutes les heures, difficiles ou prospères, un homme de bien, un savant, un caractère. Porté par son talent, plus encore que par la fortune, aux situations les plus hautes, Ferrus était supérieur à elles, par sa dignité; son âme grande et généreuse n'eut jamais de défaillances; ses amitiés, et il en eut d'illustres, lui restèrent toujours fidèles, elles étaient le charme de sa vieillesse honorée, comme les sympathies qui l'entouraient étaient sa récompense. — Que les sentiments dont je suis aujourd'hui l'interprète, s'élèvent jusqu'à lui, et que l'expression sincère de notre respect et de nos regrets, apprenne à la génération qui nous suit, que Ferrus fut l'une de nos gloires les plus pures, qu'il laisse dans nos cœurs un impérissable souvenir.

NOTICE CHRONOLOGIQUE.

Ferrus (Guillaume-Marie-André), né le 2 septembre 1784, à Château Queyras, près Briançon (Hautes-Alpes).

Elève de l'École de santé de Paris, prend sa première inscription pour le premier semestre de l'an VIII.

Nommé officier de santé de 2^e classe à l'armée de Saint-Domingue, le 27 frimaire an XI (19 décembre 1802), est dirigé sur le Havre, et refuse.

Reçoit son certificat d'études le 30 nivôse, an XI (20 janvier 1803),

Passe ses examens de doctorat les 16 pluviôse et 28 ventôse an XI.

Passe sa thèse « *Essai sur l'emploi de la suture* » le 11 pluviôse an XII (2 février 1804).

Reçoit le certificat de capacité le 19 pluviôse, an XII.

Reçoit le diplôme de docteur en médecine le 24 pluviôse, an XIII (15 février 1805).

Nommé chirurgien de 3^e classe à l'ambulance de la garde impériale — vélites des chasseurs à cheval, — le 1^{er} vendémiaire an XIV (23 septembre 1805).

Passe à l'hôpital de la Garde le 8 février 1806.

Nommé chirurgien de 2^e classe aux vélites des chasseurs à cheval de la Garde impériale, 1^{er} mai 1806.

Chirurgien-major, même corps, 25 septembre 1808.

Chevalier de la Légion d'honneur, 5 juin 1809.

Campagnes. — 1^{re} campagne d'Autriche, — Austerlitz, — Prusse, — Eylau (1807), — Espagne (1808), — 2^e campagne d'Autriche, — Wagram (1809), — Russie (1812), — Hollande (1813).

Retraité comme chirurgien-major des chasseurs de la Garde ,
le 4 janvier 1815.

Nommé médecin par quartier de la maison de l'Empereur,
le 14 avril 1815. — Waterloo.

Médecin suppléant à la Salpêtrière, le 2 avril 1819.

Associé résidant de l'Académie de médecine, 1^{er} avril 1823.

Médecin de Bicêtre, 18 février 1826.

Voyage en Angleterre, automne 1826.

Décembre 1826, épouse Berthe-Juliette Dubois, veuve de
BéclarJ.

Membre de la Société phrénologique, à sa fondation,
1831.

Médecin consultant du Roi, 18 mai 1832.

Membre du conseil supérieur de santé, 23 janvier 1833.

Membre de l'Académie de médecine, 3 juin 1834.

Inspecteur général des établissements d'aliénés, 4^{er} oc-
tobre 1835.

Inspecteur des établissements pénitentiaires, arrêté de M. le
Ministre Duchâtel, 4 juin 1843.

Officier de la Légion d'honneur, 30 avril 1840.

Médecin honoraire des hospices, 15 juillet 1840.

Membre honoraire de l'Académie de médecine de Belgique,
1847.

Membre fondateur de la Société médico-psychologique de
Paris, 18 décembre 1847.

Commandeur de la Légion d'honneur, 9 février 1859.

Mort le 23 mars 1861.

LIVRES DE FERRUS.

Des aliénés. — Considérations, 1^o sur l'état des maisons qui
leur sont destinées, tant en France qu'en Angleterre, etc.;
2^o sur le régime hygiénique et moral auquel ces malades doi-
vent être soumis; 3^o sur quelques questions de médecine lé-
gale et de législation relatives à leur état civil Paris, 1834.

Rapport sur la police sanitaire des maisons centrales de force et de correction, in *Arch. gén. de méd.* 2^e s., t. V, 1834 (Tirage à part).

Des prisonniers, de l'emprisonnement et des prisons. Paris, 1850.

Mémoire sur le goître et le crétinisme, in *Bullet. de l'Acad. de méd.*, t. XVI, 1851. (Tir. à part).

De l'expatriation pénitentiaire. Paris, 1853.

Articles : *Asthme, Cancer, Cystite, Epidémie, Foie, Goutte, Ictère, Néphrésie, Rhumatisme, etc.*, in *Dict. de méd.*

Nombreux articles dans les *Annales d'hyg.*, in *Arch. de méd.* in *Progrès des sciences médic.*, in *Gazette médicale. Note sur quelques cas douteux de folie* (1834).

Paris. — Imprimerie de E. DONNAUD, rue Cassette, 1.